

Règlement intérieur de l'association Sellerie&Cie

Composition

L'association est composée d'un bureau de 2 membres adhérents et de membres adhérents ou non adhérents.

Cotisation

Les membres adhérents doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle. Le montant de la cotisation annuelle est fixé par le bureau et pourra être révisé chaque année. La cotisation est valable 12 mois de Septembre à Août. Pour l'année 2021-2022, le montant de la cotisation annuelle est fixé à 8€. Le versement de la cotisation doit être établi par chèque à l'ordre de l'association

Toute cotisation versée à l'association est définitivement acquise. Aucun remboursement de cotisation ne peut être exigé en cas de démission, d'exclusion ou de décès d'un membre en cours d'année.

Fonctionnement de l'association

L'association est composée d'un bureau de 2 membres. De Septembre 2021 et jusqu'à août 2024, il s'agit des deux membres fondatrices : Anne Marion Lacan et Géraldine Piriou. Ce bureau est élu pour 3 années sans limite du nombre de mandats. Le pouvoir de ce bureau est décrit à l'article 11 des statuts de l'association.

Assemblée générale ordinaire

Tous les ans, une assemblée générale ordinaire est convoquée par le bureau. Elle comprend tous les membres adhérents, à jour de leur cotisation et membre de l'association depuis au moins 3 ans. Le fonctionnement de l'assemblée générale ordinaire est décrit à l'article 10 des statuts de l'association.

Règlement intérieur

Le présent règlement peut être modifié par le bureau sur simple réunion. Les adhérents seront alors notifiés par écrit de ces modifications. Seul le montant de la cotisation ne peut être modifié qu'une seule fois par an.

Rémunération

Les fonctions de membres du conseil d'administration et du bureau sont bénévoles ; seuls les frais et débours occasionnés pour l'accomplissement du mandat social sont remboursés au vu des pièces justificatives.

Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres du bureau et les membres adhérents depuis 3 ans pourront être défrayés dans le cadre de leur activité de bénévole au sein de l'association.

Les frais remboursables sont :

- les frais de déplacement (transport) ou kilométrique à hauteur de 0.40€/km
- les frais de repas à hauteur de 12€ par jour de bénévolat

Tarification

Une grille tarifaire est éditée. Elle comprend la liste de l'ensemble des prestations proposées par l'association. Tous les prix indiqués sur cette grille sont exprimés TTC et doivent être considérés comme un prix plancher. Toute prestation pourra s'accompagner d'un prix libre à la convenance du membre.

Cette grille tarifaire est tenue par le bureau et pourra être mise à jour sur simple réunion de celui-ci.

Usage des outils

Utilisation du local

L'association est actuellement locataire d'un local situé au 6 rue Edouard Branly. Ce local est partagé avec l'association Taillevent. Dans le cadre de l'usage de ce local, il est fait appel au bon sens de chacun pour laisser à tous la possibilité de profiter du lieu en toute quiétude.

Étant donné l'emplacement du local, il est fortement déconseillé d'y faire du bruit durant les horaires d'ouvertures des magasins situés en dessous. De plus, le local étant partagé, il est déconseillé l'usage trop fréquent ou trop long de substance dont les émanations peuvent être toxiques (colle, ...). Ces substances peuvent éventuellement être utilisées en extérieur ou avec l'accord explicite et total de l'ensemble des personnes présentes ainsi que les membres des bureaux des deux associations partageant le local.

L'utilisation du local pourra être faite sous la supervision d'un membre du bureau ou éventuellement sous la supervision d'un membre adhérent nommé par le bureau.

Cette utilisation est considérée comme une location et est donc payante. Son montant plancher est indiqué dans la grille tarifaire.

Utilisation des outils

La plupart des outils sont mis à disposition des membres de l'association par le prêt de matériel appartenant à des particuliers. Il est donc demandé aux membres adhérents souhaitant les utiliser de le faire avec le plus grand soin. L'entretien des outils est à la charge de l'association.

Certains outils mis à disposition dans les locaux de l'association sont considérés comme particulièrement dangereux. Dans ce cadre, l'association décline toute responsabilité quant à l'usage fait de ces outils par les membres de l'association et ne saurait être tenu pour responsable de leur usage même dans le cadre d'atelier de formation. Une décharge de responsabilité est signée par tous les membres adhérents (voir bulletin d'adhésion).

L'usage de ces outils dangereux est soumis à la supervision d'un membre du bureau ou éventuellement à la supervision d'un membre adhérent nommé par le bureau. Ces outils sont :

- les machines à coudre industrielles
- les scies à mousse
- les compresseurs et agrafeuses pneumatiques

L'utilisation des outils est prévue uniquement dans l'enceinte du local situé 6 rue Edouard Branly. Cette utilisation est considérée comme une location et est donc payante. Son montant plancher est indiqué dans la grille tarifaire.

Stock

L'association dispose d'un stock et il est rappelé que l'usage du contenu de ce stock est payant (voir grille tarifaire), à l'exception d'un usage fait par et pour l'association (exemple : création d'objets mis en vente au profit de l'association).

Commande de matériaux

L'association sera cliente de plusieurs fournisseurs de matériaux et pourra donc passer commande auprès d'eux. Seuls les membres adhérents pourront passer commande auprès de ces fournisseurs sous la supervision d'un membre du bureau. Les matériaux ainsi commandés seront livrés au local de l'association. Ils

devront être transformés et travaillés dans le cadre des activités de l'association.

Au-delà des matériaux, cette prestation est payante. Son montant plancher est indiqué dans la grille tarifaire.

Fait à Douarnenez, le 01/09/2021

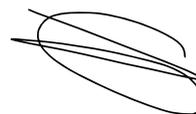
Président(e)

Anne Marion Lacan

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Trésorier(e)

Géraldine Piriou

A handwritten signature in black ink, featuring a large, rounded loop at the top and a horizontal stroke at the bottom.